



COMMUNE DE BILLENS-HENNENS

Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2020

Assemblée communale tenue à l'abri PC de Billens
Présidée par Mme Evelyne Jaquet, Syndique
Procès-verbal tenu par Mme Carine Meister, Secrétaire communale

Présents : 11 citoyennes et citoyens
M. Anders Olofsson, M. Christoph Portner, M. Florian Dubail,
M. Claude Berset, M. Serge Pichonnat,
Conseillers communaux
Mme Corinne Levrat, Caissière communale

Excusé : M. Philippe Curdy, Conseiller communal

- A 20h00, Mme Evelyne Jaquet ouvre l'assemblée, salue cordialement les personnes présentes, les remercie de leur présence et d'avoir respecté les mesures sanitaires ;
- Rappelle l'art. 18 de la loi sur les communes (LCo) concernant le vote ;
- Rappelle que la convocation a paru dans la Feuille Officielle n° 48 du 27 novembre 2020, a été affichée aux deux piliers publics et adressée aux citoyens par un tout-ménage ainsi que le site internet communal ;
- Procède à la nomination d'un scrutateur : M. Bernard Jorand de Billens
- Présente le tractanda :
 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 28 septembre 2020 (ne sera pas lu en assemblée)
 2. Budget 2021
 - 2.1 Présentation du budget de fonctionnement
 - 2.1.1 Maintien du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2021 (coefficient à 95%)
 - 2.2 Présentation du budget des investissements
 - 2.2.1 Approvisionnement en eau : réfection des installations
 - 2.2.2 Protection des eaux : nouveaux collecteurs eaux usées
 - 2.2.3 Cimetière : réaménagement du cimetière
 - 2.2.4 Immeubles patrimoine financier : étude centre village
 - 2.3 Rapport de la commission financière
 - 2.4. Approbation du budget de fonctionnement
 - 2.5 Approbation du budget des investissement
 3. Présentation et approbation du règlement des finances
 4. Présentation et adoption des modifications des statuts de l'ABMG
 5. Présentation et adoption des modifications des statuts du SLPP (Service de logopédie, psychologie et psychomotricité)
 6. Divers

Modification du tractanda :

Mme Evelyne Jaquet informe que le Règlement des finances n'est pas encore approuvé par le Service des communes. Dès lors, le point n°3 du tractanda est supprimé et sera repris lors de la prochaine assemblée communale.

Mme Evelyne Jaquet soumet le tractanda au vote :

Vote : **Oui : 17** **Non : 0** **Abstention : 0**

A la majorité, l'assemblée accepte le tractanda tel que proposé.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et le tractanda, cette assemblée peut valablement délibérer.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal du 28 septembre 2020 n'est pas lu. Il est à disposition sur le site internet communal ou au bureau communal. Il ne fait l'objet d'aucune remarque.

Mme Evelyne Jaquet remercie la rédactrice et le soumet au vote :

Vote : **Oui : 17** **Non : 0** **Abstention : 0**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Budget 2021

Projeté à l'écran, le budget de fonctionnement et des investissements 2021 est présenté par M. Florian Dubail qui commente les postes présentant des variations et les points qui nécessitent des explications.

2.1 Présentation du budget de fonctionnement :

Administration générale :

Augmentation des coûts informatiques et en personnel due à la mise en place d'un nouveau plan comptable harmonisé des communes fribourgeoises MCH2.

Ordre public :

Montants donnés pour la construction du budget, coûts en augmentation régulière.

Cycle scolaire obligatoire :

Augmentation de notre participation au CO de la Glâne notamment pour la piscine Epicentre.
Augmentation due au nombre d'élèves futurs. Incertitude actuellement quant à la rentrée 2021.

Culte, culture et loisirs :

La commune envisage un dédommagement spécial COVID-19 pour les sociétés locales en 2021.
Répartition pas encore définie, en attente des comptes des sociétés.

Homes médicalisés :

Hausse de notre participation cantonale.
Charges en augmentation liées au COVID-19.

Soins ambulatoires :

Augmentation de notre participation aux soins à domicile de la Glâne.

Structure petite enfance :

Augmentation de notre participation ABMG.

Invalidité :

Augmentation de notre participation cantonale.



Aide sociale :

Augmentation des demandes d'aides sociales accentuée par la situation sanitaire actuelle et augmentation des livraisons de repas à domicile.

Routes communales, génie civil :

Marge pour tenir compte de réparations imprévues. Budget similaire à celui présenté l'année dernière.

Approvisionnement en eau :

Augmentation du prix de l'eau à CHF 1.70/m³ afin de couvrir à 100% les coûts d'entretien du réseau d'eau.

Ordures ménagères :

Adaptation du budget aux comptes 2019 et 2020. Charges doivent être couvertes par les produits.

Protection de la nature :

Poursuite de l'assainissement des sites pollués.

- A la demande de Monsieur Bertrand Jorand, Mme Jaquet informe de la situation géographique des trois sites, soit la Taille (entrée du Bois d'Hennens, à gauche sur le chemin de la Carrière), Les Paccots (sur parcelle 188 route de Prévonloup et la Perrausa (parcelle 43, chemin des Dailles). Les sites sont assainis à la demande du Canton en fonction des résultats d'analyse et sont subventionnés.

Impôts :

Montants adaptés aux comptes 2019 et à l'évolution estimée par l'Etat de Fribourg. Adaptation du budget à la nouvelle réforme fiscale cantonale des entreprises.

Immeubles patrimoine financier

Report du changement de chaudière en fin de vie

Résultats :

Excédent de charge de CHF 5'922.00

- M. Jean-Marie Chammartin précise que le budget 2021 a un excédent de charge de CHF 5'922.00 et non de produits.

2.2 Présentation du budget des investissements

Approvisionnement en eau :

Travaux de rénovation du réseau, notamment au chemin des Pales

Protection des eaux :

Suite des travaux de nouveaux collecteurs et nouveaux raccordements d'immeubles, report du budget 2020 (CHF 100'000.00)

Cimetière :

Réfection de la partie est ; CHF 35'0000.00 budgétisé en 2020 n'ont pas encore été dépensés. Au vu de la situation sanitaire actuelle, il n'y a plus de place pour les tombes cinéraires et les travaux devront s'effectuer plus rapidement que prévu.

Etude d'aménagement centre village

Suite de l'étude en cours et report de budget 2020 – coût Valtraloc de Fr. 25'000.00



Résultat :

Excédent de charges de CHF 320'000.00

Rapport de la commission financière

M. Jean-Marie Chammartin, président de la commission financière donne lecture du rapport du budget de fonctionnement et celui des investissements 2021 (cf. annexe). Il conseille à l'assemblée communale d'accepter le budget de fonctionnement et le budget des investissements 2021 présentés.

2.3 Approbation du budget de fonctionnement

Mme Evelyne Jaquet soumet le budget de fonctionnement au vote :

Vote : **Oui : 10** **Non : 0** **Abstention : 1**

Le budget de fonctionnement 2021 est accepté à la majorité.

2.4 Approbation du budget des investissements

Mme Evelyne Jaquet soumet le budget des investissements au vote :

Vote : **Oui : 10** **Non : 0** **Abstention : 1**

Le budget des investissements 2021 est accepté à la majorité

3. Présentation et adoption des modifications des statuts de l'ABMG (Association à Buts multiples des communes de la Glâne)

Projetées à l'écran, Mme Evelyne Jaquet présente et commente les modifications qui sont apportées aux statuts de l'ABMG. Celles-ci sont liées avec l'entrée en vigueur prochaine de MCH2. Elle précise que M. Florian Dubail fait partie de la commission financière de l'association.

- M. Jean-Marie Chammartin demande quelles sont les possibilités pour gérer l'augmentation des coûts. Les communes sont tributaires de ces associations et les plus petites n'ont pas le même poids que les plus grandes. M. Florian Dubail rappelle qu'il y a des clés de répartition établies et que l'ACF a décidé de professionnaliser la branche qui coûtera CHF 200'000.00 mais que Billens a refusé contre 70% d'acceptation.

Mme Evelyne Jaquet soumet les modifications des statuts de l'ABMG au vote :

Vote : **Oui :15** **Non : 1** **Abstention : 1**

Les modifications des statuts de l'ABMG sont acceptées à la majorité.



4. Présentation et adoption des modifications des statuts du SLPP (Service de logopédie, psychologie et psychomotricité)

Projetés à l'écran, Mme Evelyne Jaquet présente et commente les modifications apportées aux statuts du SLPP. Celles-ci sont liées à l'entrée en vigueur prochaine de MCH2. Elle précise que le service a ses bureaux à Romont pour la Glâne et à Châtel-St-Denis pour la Veveyse.

Mme Evelyne Jaquet soumet les modifications des statuts du SLPP au vote :

Vote : **Oui : 15** **Non :** **Abstention : 2**

Les modifications des statuts du SLPP sont acceptées à la majorité.

5. Divers

a. CSPI Glâne-Centre

Projeté à l'écran, M. Claude Berset commente l'effectif Intercom et membres du CR au 1^{er} janvier 2020 et résume le recrutement 2020. Il informe que le véhicule du feu et la motopompe seront rapatriés au Centre de Renfort à Romont. Le manque de candidat est une problématique et une réflexion est actuellement en cours pour former les employés communaux actuels et futurs à intervenir en cas de besoin.

b. Cimetière communal

Comme déjà évoqué précédemment, les travaux devront être entrepris rapidement afin d'ouvrir un carré à l'est du cimetière pour le jardin du souvenir et des tombes cinéraires et mettre en place le nouveau colombarium. Il est rappelé qu'onze tombes ont été désaffectées en 2020.

Mme Evelyne Jaquet informe que M. Louis Crausaz a donné sa démission au 31 décembre 2020, après plus de 20 ans de service. Le Conseil communal l'a chaleureusement remercié pour son amabilité, son dévouement auprès de la commune et de la population. M. Louis Crausaz a accepté d'accompagner son successeur, M. Pierre-Nicolas Crausaz pour la reprise du flambeau.

c. Construction

Le dossier de mise à l'enquête pour la construction du couvert du FC est toujours en circulation au SeCA en vue de la remise du permis de construire.

d. Routes

Un travail de curage des canalisations et avec les caméras a été effectué par l'entreprise Etter. Leur rapport sera remis prochainement.

e. Groupe d'animation

Une dizaine de personnes est intéressée pour la réflexion sur un groupe d'animation villageois afin de fédérer les animations de la commune. Celle-ci est suspendue à cause du COVID-19.

f. Jardin communautaire

Un petit groupe de personnes s'intéresse à reprendre le projet de jardin communautaire. Des discussions sont actuellement en cours quant à la mise à disposition d'un terrain.

g. Bâtiment communal

Dès janvier 2021, l'appartement au rez-de-chaussée de l'administration communale pourra être mis en location pour une durée déterminée, au vu du projet centre village.



- Monsieur Jérôme Maillard demande quelles sont les mesures que le Conseil communal prend pour amender les propriétaires de chien qui utilisent à mauvais escients les poubelles pour les déjections, en l'occurrence au chemin du Juge. Mme Evelyne Jaquet informe que la remarque est récurrente mais que rien ne peut être entrepris si ce n'est d'attraper le propriétaire sur le fait.
- Monsieur Benoît Bourqui demande si une séance d'information est prévue quant au parc éolien. Il est répondu qu'à ce jour, aucune information officielle n'a été reçue de Greenwatt (Groupe E).
- Monsieur Jérôme Maillard demande où en est le Plan d'Aménagement Local. Le projet est toujours en attente au Canton et qu'il n'y a pas d'information complémentaire à ce jour. Une relance sera faite d'ici la fin de l'année.
- Monsieur Mobwette demande s'il y aurait une possibilité que la déchèterie puisse ouvrir plus tard le samedi ou un autre jour. Le Conseil communal étudiera la question et reviendra vers lui.
- Monsieur Jérôme Maillard demande s'il serait possible que le PV de l'assemblée puisse être publié plus rapidement sur le site internet. La secrétaire fera le nécessaire.

Remerciements

Mme Evelyne Jaquet remercie ses collègues du Conseil pour leur travail et leur engagement tout au long de l'année. Elle remercie également Mesdames Corinne Levrat et Carine Meister pour leur engagement et leur conscience professionnelle, le personnel de la déchèterie, de voirie et de la conciergerie pour leur travail.

Elle remercie les citoyennes et citoyens qui ont participé à cette assemblée et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire actuelle, la verrée n'est pas servie à l'issue de la séance.

L'assemblée communale est levée à 21 :20

<p>La Syndique</p>  <p>Evelyne Jaquet</p>		<p>La Secrétaire</p>  <p>Carine Meister</p>
--	---	--

Annexes : rapport de la commission financière du budget de fonctionnement et d'investissements 2021

